

Intervention Lillehammer Ruract

Mesdames, messieurs,

Tout d'abord je souhaite vous remercier pour l'invitation faite à la région Limousin de participer à votre conférence. Le thème de vos travaux « l'avenir de la politique de développement rural et des régions rurales » correspond pleinement aux questions sur lesquelles nous travaillons au niveau régional et Européen depuis plusieurs années. C'est une des raisons qui nous a mené à proposer, à l'issue de la réforme de la PAC de 2003, la construction d'un programme Européen Interreg III C « Rural Innova » d'échange d'expériences que nous avons conduit avec 14 régions Européennes partenaires. Nous vous proposons de poursuivre ce travail de réflexion et de mobilisation des régions rurales Européennes à travers un nouveau projet de réseau « Ruract » de « transfert d'expériences » que je vous présenterai en fin d'intervention.

Mais tout d'abord, pourquoi le Limousin a-t-il été candidat pour porter le projet Rural Innova et Ruract ?

La Région Limousin, qui est une petite région française de 710 000 habitants, se caractérise par une économie agricole importante et par la qualité de ses produits de terroir (bœuf, agneau, pomme), avec, notamment la race bovine limousine largement réputée. Nous disposons de secteurs industriels traditionnels pour certains (porcelaine, appareillage électrique, agroalimentaire...) et modernes pour d'autres, les céramiques techniques, les NTIC, la microélectronique, la photonique...

Dans l'histoire régionale, les zones rurales ont été marquées par des phénomènes migratoires importants depuis le 19^{ème} siècle. La population rurale a diminué entraînant un vieillissement et une perte d'activité dans les territoires propices au développement de la forêt.

Aujourd'hui, les phénomènes migratoires ont tendance à s'inverser. La campagne attire de nouvelles populations en particulier en zones péri-urbaines. Mais la question

de l'évolution des services est de plus en plus d'actualité.

Face à ces constats, l'objectif de Rural Innova était d'évaluer et de confronter les politiques que nous avons expérimentées avec celles menées par nos partenaires dans d'autres pays Européens.

A l'origine de notre programme, nous sommes partis du principe que le « déclin démographique » rural était réversible à partir de **volontés politiques**. Ce fut d'ailleurs le thème de la campagne réalisée par notre président de Région Jean-Paul Denanot pour la dernière élection régionale : « Limousin terre vivante ». Nous avons notamment développé des actions en faveur de l'innovation (réseau haut débit), du développement d'activités diversifiantes, de l'accueil et nous travaillons sur le développement de la valorisation des ressources naturelles.

Mais nous souhaitons accentuer ce mouvement et travailler sur les questions qui nous ont mobilisé à l'origine de « Rural Innova » :

- Comment favoriser la valorisation des ressources naturelles et développer la valeur ajoutée sur place (eau, agriculture, forêt, paysage, tourisme...) pour développer l'économie du territoire dans un contexte de libéralisation des marchés ?
- Quelles activités économiques innovantes est-il possible de développer ou de transférer vers les territoires ruraux dans le nouveau contexte mondial ? (protocole de Kyoto, conférence de Bali , développement des bio-produits, évolution des modes de consommation,...).
- Quels services et quelles interventions permettent de développer l'attractivité d'un territoire (économie, population, service, image,...).

Ces questions ont toujours la même actualité et correspondent aux attentes de beaucoup de régions à dominante rurale au niveau Européen. Nous devons poursuivre notre travail de confrontation et de lobbying auprès des institutions Européennes pour faire reconnaître les spécificités et des solutions pour le développement de régions rurales dynamiques.

De « RURAL INNOVA » à « Ruract »

Le principe que nous nous sommes fixés pour conduire nos travaux dans « Rural innova » et « Ruran » est simple. Il faut **innover** pour que nos territoires ruraux restent vivants, dynamiques, modernes et contribuent au développement équilibré de l'Europe.

Les différents rapports Européens publiés sur la cohésion économique confirment que d'importants retards et disparités de développement persistent, voire se creusent, au sein de l'Union Européenne. Les territoires ruraux comptent parmi les plus menacés notamment en raison de leur faible densité démographique et c'est ce rééquilibrage qu'il faut amorcer.

Il faut conforter la place de l'agriculture dans les zones rurales, mais il nous semble qu'il faut également innover en terme de développement économique pour créer de nouvelles activités issues des ressources primaires ou transférer des activités des zones urbaines vers les zones rurales. Il paraît aujourd'hui difficile d'envisager le développement des territoires ruraux à partir de **l'unique activité agricole**.

Nos écoles, nos services publics, les services à la personne ne peuvent être maintenus ou développés que s'il y a des consommateurs ou des usagers pour les utiliser.

L'objectif de notre travail ne doit pas être perçu comme une volonté de « préserver » notre ruralité ou de se « protéger » de l'évolution du monde. Il doit au contraire être perçu comme une démarche de réflexion, de prospective et d'intégration des problématiques rurales dans un monde ouvert et moderne.

La perception de la ruralité par beaucoup de nos compatriotes se réduit souvent à l'activité agricole en occultant l'objectif d'aménagement de nos territoires ruraux destinés à les rendre plus attractifs en matière économique et social. Le développement rural et le développement agricole ne sont pas opposables mais complémentaires, l'agriculture a besoin d'un monde rural moderne et vivant (services, santé, infrastructures, cadre de vie), et les ruraux non agricoles comme les urbains, ont besoin d'agriculteurs pour l'entretien des paysages mais également pour produire une alimentation de qualité, développer de l'emploi dans l'industrie ou les

services liés à l'agriculture mais au delà de l'agriculture, les territoires ruraux offrent des potentialités de développement, jusqu'alors mal connues ou mal exploitées qu'il faut explorer et soutenir.

La politique de développement rural doit être considérée comme **une politique de mise en valeur des avantages concurrentiels des territoires ruraux**, la qualité de la vie, le faible coût de l'espace, les ressources naturelles, les ressources humaines font partie des atouts du milieu rural. Il s'agit de développer les potentialités et de créer les synergies entre les territoires urbains et les territoires ruraux .

Le potentiel de l'agriculture doit permettre la création de nouveaux emplois grâce au développement de filières courtes, de transformation agro-alimentaire ou de services.

Voici en quelques mots les principales conclusions de notre programme « Rural Innova » que nous avons présenté à la commission Européenne en mars dernier. Nous positivons les perspectives de développement rural et nous croyons au développement de nos territoires en particulier en appliquant chez soi ce qui fonctionne bien ailleurs. C'est l'ambition de notre projet « Ruract » : réaliser un inventaire des bonnes expériences (au niveau économique, social, environnemental, services, ...) et diffuser ces bonnes expériences dans les régions intéressées

Nous avons chacun de bonnes expériences que nous pouvons faire partager à nos voisins, par exemple :

Diva : Nous avons créé en 2007 en Région Limousin un réseau d'accueil spécialisé chargé d'accompagner les porteurs de projets « para-agricole » innovants et diversifiants. Ce dispositif répond aux problématiques qui risquent demain de découler de la future PAC à savoir baisse des aides directes qui entraîneront les agriculteurs à rechercher des revenus complémentaires par le biais d'autres activités tournées vers le tourisme, le commerce, l'accueil ou le social. Ce dispositif Régional est aussi une stratégie pour accueillir de nouvelles populations sur notre territoire.

Les zones rurales sont génératrices d'emplois. Nous devons utiliser tous les atouts de la ruralité pour permettre l'installation de jeunes sur nos territoires que ce soit en agriculture ou dans d'autres domaines. Nous avons par exemple créé en Limousin un dispositif d'adjoint technique d'exploitation qui est une passerelle entre le salariat et l'installation agricole.

Nous avons également en Limousin initié des politiques concernant la filière bois, les énergies renouvelables, les maisons de santé, le réseau dorsal haut débit,...qui peuvent être montrées et intéresser d'autres régions d'Europe dans l'objectif de « créer l'Europe rurale de l'innovation » C'est l'enjeu et le défi de notre réseau « RURACT »

L'aspiration croissante de nombreux Européens à vouloir s'installer en milieu rural doit être comprise et accompagnée. Elle privilégie un choix de vie, un cadre et un mode de vie rural pour sortir d'une pression urbaine et d'une concentration urbaine de plus en plus pesante. Ces nouvelles populations sont porteuses de projets, d'expériences, de compétences et d'une culture nouvelle qu'il faut valoriser dans les territoires ruraux pour diversifier les activités.

Nous devons aussi explorer les nouvelles formes d'emplois en prenant en compte des éléments propres à certains de nos territoires comme le vieillissement de la population et transformer ce qui pourrait être un handicap en atout de développement en imaginant de nouveaux emplois, notamment les services à la personne, mais aussi des services collectifs susceptibles d'intéresser toutes les tranches d'âge. Le réseau Européen SENAER pourrait être de ce point de vue un appui intéressant.

Mais nous ne devons pas traiter nos problématiques rurales isolément chacune dans notre secteur. La coopération interrégionale doit jouer un rôle fondamental pour renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques régionales de développement rural. Le réseau Ruract doit être un outil de capitalisation qui doit permettre d'échanger nos expériences sur des actions opérationnelles et de créer les conditions de transferts d'actions adaptables sur d'autres régions en les adaptant au contexte particulier de chacune d'entre elles.

Ces deux fonctions sont complémentaires et indissociables l'une de l'autre dans la mesure où ces bonnes pratiques constituent le « carburant » qui va permettre de faire tourner le moteur de l'innovation et du développement au niveau régional.

Pour atteindre ces objectifs, RURACT doit devenir un centre de ressources qui proposera aux membres du réseau différents services:

1°) Tout d'abord une offre globale et qualifiée de bonnes pratiques recensées dans les régions partenaires du réseau « ruract ». Ces bonnes pratiques pourront concerner tous les thèmes liés à l'innovation et au développement des territoires ruraux. Ce centre de ressource se constituera avec l'accord des régions émettrices et pourra constituer pour elle une vitrine de promotion de leurs initiatives et de leur territoire

2°) Ensuite, des outils méthodologiques pour accompagner et faciliter le transfert des pratiques analysées et considérées comme transférables dans les régions partenaires intéressées.

Au delà de ces 2 aspects, RURACT doit également être un **espace de réflexion stratégique** sur l'avenir des politiques de développement rural au niveau européen en fédérant les représentants politiques des Régions :

- partageant une même vision stratégique

- revendiquant une plus grande prise en compte des problématiques rurales dans la prochaine politique de cohésion après 2013

Le réseau « Rural Innova » a obtenu une écoute active de la commission européenne l'année dernière à la remise de la déclaration Ruran. Nous devons poursuivre notre travail, nous devons démontrer les potentialités de développement rural innovant dans nos régions et poursuivre notre lobbying auprès des institutions européennes pour que les déclarations de Cork et de Salzbourg ne restent pas vaines. Nous militons pour la mise en place d'une réelle politique de développement rural en 2013, nous ne voulons plus d'une politique qui se situe à l'articulation de la PAC et de la politique de cohésion et qui de fait n'existe pas. Nous voulons d'une politique de développement rural qui favorise l'innovation et le développement dans les territoires ruraux fragiles.

Le réseau RURACT doit devenir un acteur incontournable de l'évolution de la ruralité Européenne et j'invite aujourd'hui les autorités publiques régionales ou les structures équivalentes présentes à adhérer à ce réseau. Je vous invite à participer au colloque de lancement officiel de « Ruract » qui aura lieu à Limoges les 28 et 29 avril prochain. Toutes les modalités concernant les adhésions vous sont précisées dans la plaquette qui vous a été distribuée dans le dossier de la conférence.

L'avenir de la ruralité est entre nos mains et plus nous serons nombreux au sein du réseau, mieux nous aurons les possibilités de faire évoluer nos territoires ruraux car ce sont les régions qui vivent au quotidien les difficultés de leurs territoires qui sont les mieux à même aujourd'hui de proposer des solutions et de mettre en place des actions destinées à faire de nos zones rurales des territoires vivants.

Je vous remercie de votre attention